

FORMATION « SERVICE DE SECURITE INCENDIE » POUR PERSONNEL M1-M2-M3

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de :

- D'assurer une première intervention, des secours aux personnes ou de tout autre sinistre ; incendie, effondrement, explosion
- D'identifier les points faibles en matière de prévention incendie
- Remédier à des situations dangereuses
- Contribuer à la gestion d'un éventuel sinistre



DUREE

3 jours, en formation initiale.

ASPECT REGLEMENTAIRE

Prescriptions de prévention incendie ITM-SST 1500.2, le Préposé à la Sécurité Incendie devra constituer l'effectif des services de sécurité de l'établissement.

PERSONNES CONCERNEES

Les personnes désignées par le Préposé à la Sécurité Incendie ou par le Responsable d'Etablissement.

EFFECTIF

Organisation de 6 à 10 personnes, en inter ou intra entreprise

METHODE

Décryptage de vos obligations découlant de la législation en vigueur, une méthodologie pratique pour l'organisation de votre sécurité incendie et l'élaboration pratique de votre dossier de mise en sécurité de l'analyse des risques à la constitution de votre document final.

SANCTION

Délivrance d'une attestation de formation « Service de Sécurité Incendie » après réussite aux épreuves, niveau M1, M2, M3.

PRE-REQUIS

Formation fondamentale à la prévention des risques d'incendie, formation SST

PROGRAMME

Présentation de la formation selon les prescriptions de sécurité types de l'ITM.

Phase 1 :

- Les prescriptions de sécurités de prévention incendie ; généralités, points spécifiques selon les différents établissements
- Rappel des points fondamentaux sur les gestes et consignes lors d'intervention « premiers secours »
- Comprendre la nature et les dangers résultants de l'incendie
- Savoir comment un incendie se déclare et comprendre sa propagation
- Les mesures à prendre lors d'un sinistre et notamment d'un incendie
- Rappels fondamentaux des moyens d'extinction d'incendie ; les types, leurs utilisations

Phase 2 :

- La responsabilité du personnel du « Service de Sécurité Incendie » à l'égard de la prévention et de la prévision d'un sinistre ; incendie, explosion, effondrement, panique, etc.
- Le niveau de compétence des intervenants M1, M2 et M3 et leur nombre selon les types d'établissement
- Maîtriser les procédures de reconnaissances des lieux
- Effectuer une analyse des risques d'incendie et d'accident, mettre en œuvre les moyens de prévention pour lutter contre ces risques
- Mettre en œuvre des moyens d'intervention ; capacité à lutter contre un début d'incendie et un feu de petite taille

Phase 3 :

- Connaître les mesures à mettre en œuvre pour l'évacuation du public, du personnel, des ouvriers d'intervention en toute sécurité
- Comprendre et maîtriser les procédures d'urgence